Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Bermondière (la) - Tome I

Bermondière (la), chât., f. et m^{in}, c^{ne} de *Saint-Julien-du-Terroux,* au N. et à 4 kil. du bourg, à la limite même du département, entre deux bras de la Mayenne. — Le fief, auquel fut, après le XIV^{e} s., attachée la seigneurie de paroisse, était vassal de la Motte de Madré. Le château, reconstruit de 1735 à 1742 sur les dessins d'un frère du Père Lavalette, jésuite, est ainsi décrit en 1767 par l'abbé Hébert du Val dans son *Voyage aux bains de Bagnolles* : « Situé au pied d'une haute montagne dans un beau vallon, il est de forme carrée, percé de croisées à tous les angles ; les jardins sont en terrasses, terminés par une longue promenade le long de la rivière de la Mayenne ». La haute montagne et les fenêtres dans les angles du château n'ont jamais existé que dans l'imagination de l'abbé excursionniste. Ce qui fait le cachet particulier du château, ce sont les angles arrondis surmontés de hautes cheminées qui l'ont fait comparer à une marmite renversée. Ce genre de construction est fréquent dans les environs de la Rochelle, patrie de M^{me} de Jarosson.

La chapelle, reconstruite en même temps que le château, — car il en existait une antérieurement, où avait été transféré, avant 1670, le service de la chapellenie paroissiale de Saint-Gilles, — fut bénite, le 18 juillet 1742, par l'évêque *in partibus* de Joppé, en tournée de confirmation, et visitée, le 20 septembre 1744, par l'évêque du Mans. Elle fut reconnue utile à conserver en l'an XII. La Bermondière, pillée le 28 juillet 1789 par une de ces troupes de brigands que l'esprit révolutionnaire poussait dès lors à l'incendie des châteaux, a perdu son chartrier dans ce désastre. — *Seigneurs :* La moitié des deux parts du fief de la B. appartient à Berthe Berson, 1312. — Bertrand de Tessé, mari de Jeanne de Marcillé, v. 1420. — N. h. Pierre Mallet, mari de Jacquine Le Verrier, 1497, 1522. — Nicolas Mallet, qualifié aussi seigneur de Saint-Julien-du-Terroux et du Fresne de Couterne, est au service de la reine de Navarre, 1534 ; il épouse : 1° le 3 avril 1535, en cour de Mayenne, Marie de Biards ; 2° Guyonne de Fontenailles, fille de Jean de F., seigneur d'Aubert, 1542 ; déclaré catholique en 1577, il vit encore en 1579. — François M., fils unique, contracte avec Anne Le Cornu, 27 mai 1570, rend aveu en 1582 et meurt avant 1600, époque où René, son fils aîné, sa veuve et ses enfants mineurs abandonnent la jouissance du château à Guy Mallet, curé de Saint-Julien-du-Terroux, fils de Pierre M. et de Jacquine Le Verrier. — René M., qui servait dans la compagnie du prince de Condé et en recevait un brevet d'honneur, 1597, épousait, en 1605, Suzanne Le Creux. — Charles M., fils unique, épousa à Fougères Anne Pinet, 1630. — René M. fait baptiser à Saint-Paul-le-Gaultier, en 1677, une fille nommée Anne-Françoise ; Françoise-Marguerite de Pannard, sa femme, a sa pierre tombale dans l'église de Thubœuf ; on n'y lit que la date du 10 octobre. — René Mallet, fils de Claude Mallet et de Julienne de Martigné, qualifiée dame du Fresne, sur une plaque de marbre taillée en cœur dans l'église de Saint-Julien, épouse, en 1686, Renée de Charnières, fille d'honneur de Madame, dont la mère, Anne Le Bascle, teste à la Bermondière, en 1705 ; Renée de Charnières se fit adjuger la Bermondière en remploi de fonds dotaux ; veuve en 1710, elle reçut M^{gr} de Crévy le 27 juin 1721, et mourut un peu avant 1740, en l'abbaye du Ronceray où elle s'était retirée, laissant pour héritiers MM. de l'Étenduère. — Pierre de Jarosson, écuyer, secrétaire du roi, avocat en parlement, par acquisition vers 1740 ; fait construire le château et meurt après le mois de janvier 1755. — Réaumur, ami intime du précédent, son légataire universel et, de son vivant, hôte ordinaire du château, mourut d'apoplexie ou d'une chute de cheval en revenant du bourg, en 1757 (village de la Retoudière), laissant la Bermondière à une D^{lle} Dumontier de Marsilly, qui eut à soutenir un procès de la part des héritiers naturels, pauvres gens du Poitou. Vendue par licitation, la terre fut acquise, en 1763, par Louis-Joseph de Barberé. Son fils, André de Barberé de Saint-Bomer, né en 1763, conseiller au parlement de Paris,

décédé en 1852, restaura après la Révolution le château qui est, actuellement, la propriété de M. le comte du Plessis d'Argentré, arrière-petit-fils de M. de Barberé de Saint-Bomer.

Arch. nat., MM. 703, p. 1 062. — Arch. de la S., B. 8, 110, 179, 604. — Arch. de la M., B. 2 404. — Reg. par. de Saint-Julien-du-Terroux. — *Bulletin de la Comm. hist. de la M.,* t. VIII, p. 152 ; t. XI, p. 167. — *Revue du Maine,* t. XXII, p. 72.